

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 9 avril 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général par intérim M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **18-04-295 Adoption de l'ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 9 avril 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

### *Minute de réflexion*

#### *Présences*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-24 / Décontamination et démolition du bâtiment sis sur le lot 1 545 386 / 405, avenue Saint-Charles
3. Période de questions
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **18-04-296 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-24 / Décontamination et démolition du bâtiment sis sur le lot 1 545 386 / 405, avenue Saint-Charles**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la décontamination et la démolition du bâtiment sis sur le lot 1 545 386, sept soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 4 avril 2018 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-24;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Démolition A.M. de l'Est du Québec, 261, rue de la Presqu'Île, Charlemagne (Québec), J5Z 0B4, pour la décontamination et la démolition du bâtiment sis sur le lot 1 545 386 au montant de 146 018,25 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-24;

QUE ces travaux soient financés par une affectation du surplus accumulé affecté – immeubles municipaux aux activités d'investissement;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-04-297 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**18-04-298 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 32 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier